

Idéologie urbaine et relations interethniques : quelques remarques

Hélène Bertheleu

Cahiers du Cérim, Université de Rennes, 2002, n°9.

Il s'agit dans cet article d'explorer l'articulation de deux domaines de la sociologie que sont la sociologie urbaine et la sociologie des relations interethniques à la lumière des travaux qui, dans les années 1990, portèrent principalement sur les bien mal nommées "banlieues" devenues peu après les fameux "quartiers". Il s'agit, à travers cette relecture, de cerner les obstacles idéologiques qui, aujourd'hui, nous empêchent d'envisager sociologiquement le devenir des migrants établis en France depuis quelques décennies, de comprendre les constructions sociales auxquelles ces familles et leurs enfants participent ou qu'elles transforment.

Un court retour en arrière est d'abord nécessaire pour comprendre l'histoire de ces deux domaines de la sociologie qui furent étroitement liés dans les perspectives de la sociologie américaine et celles, plus particulièrement, de l'Ecole de Chicago. Ce détour est important pour comprendre, *a contrario*, comment des réalités similaires ont été approchées en France sous un tout autre angle. Nous verrons en effet que, outre le caractère récent de ces deux champs de recherche, les études sont aujourd'hui fortement influencées par le thème, omniprésent dans les médias, des zones urbaines périphériques qu'on appelle en France les "banlieues". C'est par ce biais que de nombreux travaux associent les deux domaines de la sociologie urbaine et de la sociologie des relations interethniques. Mais ils sont loin d'épuiser le questionnement qui semble, au travers de problématiques plus dynamiques et moins impliquées dans des préoccupations d'ordre public, retrouver vigueur avec des perspectives comme celles qu'ouvrent les notions de mobilité, de circulation migratoire, de territoire circulatoire, de diaspora, etc.

Dans le cadre de cette exploration, deux hypothèses seront envisagées. Tout d'abord, nous discuterons l'idée selon laquelle, malgré la nouveauté annoncée de la question urbaine¹, les problématiques qui inspirent aujourd'hui certaines études mais surtout les politiques de la ville et l'intervention sociale restent imprégnées d'une

1. Cf. notamment le recueil de textes intitulé *Ville, exclusion et citoyenneté*, Paris, Ed. Esprit, 1993, plus particulièrement les contributions de Didier Lapeyronnie, "De l'intégration à la ségrégation" ou S. Body-Gendrot, *Ville et violence*, Paris, PUF, 1989 ou encore C. Bachmann et N. Le Guennec, *Violences urbaines*, Paris, Albin Michel, 1996.

ancienne idéologie urbaine², à peine renouvelée, puisqu'on y retrouve des croyances et des impasses déjà repérées au début des années 1970. D'autre part, il semble que cette idéologie urbaine s'articule avec une approche figée et une perspective socio-politique (plus que sociologique) de l'intégration des individus et des groupes que l'on désigne en France comme "immigrés" et "issus de l'immigration"³. Ces "liaisons dangereuses"⁴ entre idéologie urbaine et idéologie nationaliste de l'intégration contribuent à entériner efficacement des catégories stigmatisantes et des représentations alarmistes qui, activant la peur de la violence⁵, de la criminalité⁶ et du communautarisme, nous font passer de côté d'un débat dont on n'a pas, en France, pris suffisamment la mesure : quelle place peuvent occuper et quel rôle peuvent jouer les groupes minoritaires ou ethniques lorsque, constitués comme tels par divers processus sociaux à l'œuvre dans la société (catégorisation, ethnicisation, discrimination, ségrégation, communalisation) et producteurs d'inégalités mais aussi d'appartenances collectives, ils sont à la fois, selon les situations, ignorés, rejetés et stigmatisés, reconnus et instrumentalisés, voire simultanément et naïvement catégorisés et valorisés ? Comment prendre en compte l'impact de ces processus si, par souci d'universalisme, on préfère les ignorer, les minimiser et, d'une certaine manière, les laisser œuvrer sans se donner le moyen de comprendre leur incidence sur les individus et les groupes à qui l'on propose, par ailleurs, une citoyenneté en partie inaccessible ?

L'articulation historique des deux domaines de recherche

L'articulation de la sociologie des relations interethniques et de la sociologie urbaine se fit très tôt aux Etats-Unis, dans des conditions historiques et idéologiques qu'il est intéressant de rappeler. Dès les années 1920, les sociologues américains étudièrent les migrations en tant que mouvements de populations qui participaient largement au développement des villes et aux dynamiques urbaines. Pour R. Park ou E. Burgess, il ne s'agissait pas tant d'expliquer la ville ou d'expliquer les relations interethniques (les "relations raciales" comme on disait à l'époque) par les formes urbaines, mais plus simplement d'observer les développements d'une ville fascinante,

2 Nous allons voir plus loin ce que les sociologues, notamment Manuel Castels (*La question urbaine*, Paris Maspéro, 1972), ont pu montrer à ce propos.

3. Les guillemets sont ici destinés à souligner que ces appellations renvoient à la perception des pouvoirs publics français d'une population diverse et hétérogène à bien des égards.

4. Laure-Leyla Chebbah-Malicet, "Des liaisons dangereuses ? Intégrer les "immigrés" et gérer la crise urbaine", *Ecarts d'identité*, n°90-91, 1999, p.2-6 ; Leila Wolf, "Politique de la ville, interculturalité, immigration. Des bonnes intentions aux préjugés", *Ecarts d'identité*, n° 90-91, 1999, p.7-10.

5. Henri Rey, *La peur des banlieues*, Paris, Presses de la FNSP, 1996. L'auteur signale qu'entre 1993 et 1996, dix films de cinéma ont montré la violence ou les émeutes pour dire la "banlieue".

6. Salvatore Palidda, "La criminalisation des migrants", *ARSS*, 129, 1999, p. 39-49 ou encore Nicolas Bancel et Anastasia Tsukala, "Médias et criminalisation de l'immigration : une approche européenne", communication à la Journée d'Etude *La criminalisation de l'immigration*, organisée par l'Urmis (Migration et Société, UMR 7032), 11 mars 2002.

Chicago, en pleine mutation, et d'y voir un laboratoire social, un lieu où les questions sociales émergent avec une plus grande acuité qu'ailleurs ⁷.

L'ambition d'un L. Wirth ⁸, en revanche, fut de cerner une culture et un mode de vie urbains. Dès lors, se développa l'idée que le cadre, telle forme urbaine, telle configuration écologique, pouvait être déterminante, productrice de rapports sociaux particuliers. Beaucoup d'autres travaux suivront, dans cette lignée de la sociologie urbaine américaine qui s'insère finalement dans une problématique du changement social, cédant plus ou moins à l'évolutionnisme pour caractériser les rapports entre le rural et l'urbain, et trouver ce qui définit par excellence le mode de vie urbain, la "société urbaine".

La sociologie des relations ethniques et raciales s'articula parfois très étroitement à ce cadre : elle contribua alors à une sociologie de l'intégration par l'espace où il s'agissait de montrer les processus d'accommodation puis d'assimilation d'un groupe minoritaire, à travers sa mobilité résidentielle à l'intérieur même de l'agglomération ⁹. Mais elle se développa aussi en dehors de ce cadre, avec ses théories sur les processus d'acculturation et d'intégration, sur l'ethnicité et toutes les études qui montrèrent l'incidence de ces facteurs sur la place des différents groupes au sein de la société américaine. Si la tentation fut grande pendant longtemps d'étudier les groupes ethniques et raciaux en eux-mêmes, comme si l'on allait trouver dans leurs attitudes et valeurs, dans leur culture, les raisons de leur infériorité, les travaux de sociologie urbaine favorisèrent, durant cette première moitié du 20^e siècle, une vision plus dynamique et relationnelle des phénomènes ethniques.

En France, les deux champs sont relativement récents. C'est la question sociale qui domine la sociologie française jusqu'à la fin des années 1960 et on découvre très tard l'intérêt sociologique des migrations ¹⁰. Du côté de la sociologie urbaine, la recherche est d'abord très marquée par un souci d'application immédiate à la crise de l'immobilier qui sévit dans la région parisienne dès les années 1930 et ira en s'amplifiant après la guerre. Les perspectives sociologiques sur la ville sont très étroitement imbriquées à celle des urbanistes et architectes qui rivalisent de théories visant la normalisation sociale des populations par le biais d'aménagements urbains censés améliorer le cadre de vie tout en assurant la paix sociale.

7. Robert Park, "La ville, phénomène naturel" ou "La communauté urbaine, un modèle spatial et un ordre moral", ou encore E. Burgess, "La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche", in : Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L'école de Chicago ? Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier-Champ Urbain, 1984, p.131-147.

8. Louis Wirth, "Le phénomène urbain comme mode de vie", in : Y. Grafmeyer et I. Joseph, *op. cit.*, p.255-281.

9. Le texte de Maurice Halbwachs, "Chicago, expérience ethnique", in : Y. Grafmeyer et I. Joseph, *op. cit.*, en est un exemple, quoique atypique, parmi beaucoup d'autres. L'auteur nous y fait part avant tout de sa lecture des travaux de l'Ecole de Chicago.

10. Pierre-Jean Simon, "L'étude des relations interethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in *Questions posées à la sociologie française*, 1975, pp. 125-140 ; Véronique de Rudder "Notes à propos de l'évolution des recherches françaises sur l'étranger dans la ville", in : I. Simon-Barouh et P.-J. Simon (éds.). *Les Etrangers dans la Ville . Le regard des sciences sociales*. Paris, L'Harmattan, 1990.

Les premiers travaux qui réalisèrent une articulation de ces deux champs sont surtout empiriques et procèdent autant du militantisme que de la sociologie : on dénonça, par exemple, dans les années 1970 les conditions de logement indécentes des immigrés, leur exploitation brutale, au travail certes, mais aussi en dehors, chez ceux qu'on appela les marchands de sommeil, louant un logement étroit et insalubre à plusieurs personnes simultanément, mais dont la présence alternée était assurée par le rythme des trois huit de l'usine. Plusieurs études, statistiques ou qualitatives, sont entreprises dans différents types d'habitat, insistant surtout sur les conséquences du système de production sur les immigrés, en termes essentiellement d'exploitation et de domination de cette population qui fait figure de prolétariat "absolu"¹¹. Dans les années 1980, les travaux d'ethnologie urbaine de C. Pétonnet¹² vont apparaître pionniers, tant dans leur approche méthodologique que dans leur capacité à combiner une perspective à la fois attentive au bâti, aux formes urbaines, tout en faisant une grande place aux individus et aux groupes sociaux (ethniques ou non) qui, en s'appropriant l'espace, participent à son organisation, voire à sa production (dans le cas notamment des bidonvilles de la région parisienne)¹³. Toutefois, si "l'urbain" et "l'ethnique" se retrouvent dans ces recherches pour constituer un même objet d'étude, les problématiques des deux sous-disciplines se superposent plus qu'elles ne s'articulent dans un nouveau questionnement. Quelques travaux, cependant, émanant de géographes ou de sociologues¹⁴ de l'urbain, tentent de mettre en œuvre cette articulation entre les deux champs, à la lumière notamment d'études comparatives, montrant un début d'intérêt pour ces questions.

C'est finalement en écho aux problèmes sociaux que posèrent très vite les grands ensembles que se multiplièrent les travaux relevant à la fois de la sociologie urbaine et d'une sociologie qui rapidement rejettera "l'immigration", objet d'étude non construit, pour l'analyse des relations interethniques. La crise économique qui, dans les années 1980 puis 1990, a touché de plein fouet les habitants des zones périphériques est devenue aujourd'hui, dans les esprits, la dérive économique des "quartiers" eux-mêmes, avec des taux de chômage particulièrement importants, une population quasi-prédisposée à la précarisation croissante du travail, des chefs de famille humiliés et dépossédés des bases de leur autorité, des perspectives d'avenir en miettes pour les plus jeunes. Pendant cette période, paraît sur ces questions une abondante littérature de valeur inégale, des analyses, des commentaires et des études plus ou moins approfondies et largement insufflées par la

¹¹ Véronique de Rudder, *op.cit.*, p.65.

¹² Colette Pétonnet, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, Paris, Ed. Galilée, 1982.

¹³ On a cette même perspective chez Patrick Williams, ethnologue là encore, montrant comment les Roms Kaldérash de la région parisienne, tournant à leur avantage leur dispersion géographique, redéfinissent des lieux appropriés par d'autres, construisent des chemins, des usages et des territoires qui, peu visibles de "l'extérieur" (*out-group*), n'en sont pas moins significatifs pour les Roms qui y voient des preuves, des signes quotidiennement entretenus, tant de leur cohésion que de leur ethnicité. Cf. P. Williams, "Les couleurs de l'invisible. Tsiganes dans la banlieue parisienne". Gutwirth (éd.), *Chemins de la ville*, Paris, Edition du CTHS, 1987, p. 53-78.

¹⁴ Cf notamment le volume édité à l'Université J. Fournier de Grenoble par Nadir Boumaza de l'Institut de Géographie alpine, intitulé *Banlieues, immigration, gestion urbaine*, issu d'un colloque tenu en mai 1988. Voir aussi Véronique de Rudder, "L'exclusion n'est pas le ghetto. Les immigrés dans les H.L.M.", *Projet*, n°3, 1983 ou encore G. Althabe & alii., *Urbanisation et enjeux quotidiens*, Paris, Anthropos, 1985.

commande institutionnelle, à la mesure des peurs et du désarroi des élus, du sentiment d'urgence devant "le problème" ¹⁵.

L'idéologie urbaine revigorée

L'idéologie urbaine, telle que l'analysa notamment M. Castells ¹⁶ dès le début des années 1970, accompagna l'essor des travaux de la sociologie américaine dont nous parlions plus haut. Le cadre spatial (démographie, densité, organisation de l'espace et du bâti) y est souvent naturalisé, considéré comme producteur d'une culture et de rapports sociaux spécifiques. Les analyses minimisent en revanche l'impact du contexte économique et celui de la stratification des populations à l'intérieur d'un système de production en plein expansion. On sait en effet combien était illégitime la question sociale dans la société étasunienne de cette époque.

Mais en France aussi, dès après la seconde guerre mondiale, la tentation est grande de ramener tous les problèmes sociaux à leur dimension écologique. Il faut dire que la recherche en sociologie urbaine est alors essentiellement le fait de bureaux d'études, répondant à des impératifs concrets. L'expression consacrée de "sarcellite" qui apparaît dans les années 1970 exprime bien cette idée d'un environnement directement générateur de dysfonctionnements. Le fait urbain apparaît comme autonome, ce qui a pour effet de surestimer le rôle de cet environnement urbain au sein des processus censés expliquer le changement social. Cette perspective (dominée par les travaux de P.-H. Chombard de Lauwe et de son équipe ¹⁷) sera hégémonique dans les années 1960-1970 : c'est l'idée, déjà développée aux Etats-Unis, de la ville-laboratoire, où se fabriqueraient les bases de la société de demain, où des formes urbaines mieux pensées atténueraient les tensions sociales et où cohabiteraient pacifiquement voire convivieusement des groupes sociaux différents. Dans cette approche (mais on peut sans doute considérer, avec M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot ¹⁸, qu'à cet égard, les perspectives inspirées du marxisme ou de M. Foucault ne s'en distinguent pas fondamentalement) l'environnement urbain tend finalement à être considéré comme extérieur, il n'est que le cadre des pratiques, il intervient sur les modes de vie comme une cause externe, comme un facteur indépendant qui préexisterait aux individus et à leurs activités. Plus tard, des théories plus constructivistes (autour de P. Bourdieu notamment) ont permis de dépasser cette perspective et ont développé un regard plus syncrétique où la ville apparaît comme un produit sans cesse renouvelé des rapports sociaux, comme un univers de relations sociales entre individus, considérés eux-mêmes comme le produit de conditions sociales et urbaines.

15. On retrouve ces travaux autour des mots clés que sont alors l'exclusion, la banlieue, la violence des jeunes, l'intégration, notamment dans les multitudes revues destinées au secteur social, culturel et éducatif, mais aussi dans les revues de vulgarisation des sciences humaines et sociales.

16. Manuel Castells, "L'idéologie urbaine", in : *La question urbaine*, Paris, Maspero, 1972, p.101-151.

17. Paul-Henry Chombard de Lauwe et le groupe d'ethnologie sociale (1959-1960), *Famille et Habitation*, Paris, Ed. du CNRS, 2 vol.

18. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, "La ville des sociologues", in : T. Paquot, M. Lussault & S. Body-Gendrot (dir.), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000.

Aujourd'hui, dans bien des études s'intéressant aux quartiers pauvres et aux phénomènes assimilés à "la violence des jeunes", on retrouve une version des plus anciennes et des plus naïves de l'idéologie urbaine selon laquelle le mal des grands ensembles aurait tout simplement contaminé de nombreuses zones périphériques. Le glissement est à la fois sémantique et théorique : on passe constamment de considérations objectives sur la population de ces quartiers (à travers notamment le pourcentage de chômeurs, mais aussi *via* d'autres indices de précarité) à des images naturalisées du quartier, sa forme même entravant la construction d'une vie sociale de qualité. Cette conviction est d'ailleurs à l'origine de la médiatisation importante du "dynamitage des cités maudites"¹⁹ comme on a pu le signaler, sans se soucier des conséquences psychologiques de ces destructions sur les anciens habitants²⁰.

Pourtant, on ne peut qu'être frappé par le fossé entre l'image du chaos qui est donné des quartiers "sensibles", "en difficulté", dans les médias et l'importance que prennent aujourd'hui les dynamiques urbaines en France comme en Europe, sur un mode cette fois plutôt laudatif, l'urbain redevenant prometteur. On parle de l'Europe des Villes, sont mis en place des projets internationaux comme Metropolis censés faire travailler des laboratoires de recherche sur les villes, en Europe et Amérique du Nord. Au plan local, on trouve dans les agglomérations (grandes ou moyennes) de véritables campagnes publicitaires destinées à mettre en avant le dynamisme municipal tant dans ses dimensions culturelles qu'économiques. La ville est devenue une unité de référence, les équipes municipales affirment de plus en plus un rôle propre, voulant mettre en valeur le patrimoine et cultiver le passé de la commune, cherchant à développer le tourisme en mettant en avant l'architecture et l'identité régionales ; elles se livrent ainsi à tout un travail d'image, de vitrine, auquel participent les manifestations artistiques, organisées à grand frais²¹. Véritable construction de territoire (politique, économique et culturel), ce processus est censé rendre la ville plus "proche", i.e. plus accessible aux habitants, plus à même de permettre le développement de la citoyenneté ; la proximité, comme on l'évoque ci-après, est de plus en plus considérée comme une vertu démocratique.

19. Chronique Médias, "Banlieues-show ou la politique-spectacle du dynamitage des cités maudites", *Hommes et Migrations*, n° 1227, 2000.

20. David Lepoutre, Conférence sur la mémoire familiale, séminaire de maîtrise / DEA Villes et Territoires, Université de Tours, déc. 2001. L'auteur du travail anthropologique auprès des jeunes habitants de la cité des Quatre Milles (*Cœur de banlieue, Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 2001) a entrepris aujourd'hui une recherche sur la mémoire familiale où il repère, notamment, la difficulté des parents et grand-parents à assurer une quelconque transmission à leurs enfants et petits-enfants lorsque les lieux de vie d'autrefois (bidonville, cité de transit, grand ensemble) ont aujourd'hui disparu après avoir été fortement stigmatisés.

21. Cf. Claudine Quentin, "Idéologie urbaine, espace public et art dans la ville", *Journées d'Etude du laboratoire Ville-Société-Territoire-Dynamiques Sociales Urbaines*, Université de Tours, mai 2002.

Intervention sociale et “gestion” urbaine : localisme et citoyenneté simulée

L'idéologie urbaine est aussi très présente dans les discours qui accompagnent l'action publique. Il faut en effet rappeler que ces quartiers périphériques sont, contrairement aux quartiers pauvres des villes américaines, fortement marqués par l'intervention de l'Etat. Dans son rapport au Ministre ²², l'expert J.-M. Delarue considère même que ces lieux sont le pur produit des politiques, et ceci depuis leur conception. Dans cette insistance à dire l'influence de l'Etat dans l'histoire de ces quartiers, tout se passe comme si le regard, tellement rivé sur le “problème” que posent ces zones urbaines aux pouvoirs publics, ne voyait plus aujourd'hui que le chapelet de mesures successives prises pour tenter de remédier à ces erreurs passées ²³. Ce faisant, l'auteur semble complètement oublier les populations qui y vivent, comme si elles n'avaient aucune capacité d'action et n'en avaient jamais eu.. C'est là une forme renouvelée de l'idéologie urbaine : l'analyse du bâti et l'histoire de sa conception par des acteurs publics, jugées essentielles, finissent par occulter toute incidence non prévue par les bâtisseurs, à savoir celle des individus y résidant, les modes d'organisation des familles, la construction de réseaux, la mobilisation de groupes de pairs, etc., toutes sortes d'initiatives individuelles et collectives qui traversent ces quartiers mais n'y restent pas forcément confinées, rattachant ainsi le quartier de résidence à d'autres espaces sociaux plus larges, plus complexes, car historiquement construits ²⁴. Au contraire, l'auteur du rapport semble croire que la situation de ces zones urbaines se résume en des termes d'aménagement local ou de “gestion urbaine” et ignore que, ailleurs en Europe, on assiste à bien d'autres formes de régulation urbaine, plus négociée sur le terrain, même si, parfois, plus conflictuelle ²⁵.

Sous le terme “politiques publiques” ou de façon plus précise “politique de la ville”, on désigne, en fait, un ensemble de procédures au sein desquelles on constate aujourd'hui l'omniprésence des travailleurs sociaux et intervenants de toutes sortes, relevant des secteurs éducatifs, socio-culturels ou policiers. Le nombre de dispositifs successifs ou superposés est impressionnant et leur application est manifestement difficile. Les professionnels du travail social s'y sont attelés dans un contexte de

22. Jean.- Marie. Delarue, *Les quartiers de relégation*, Paris, La Documentation Française, rapport au Ministre, 1998.

23. En outre, ce rapport omet de dire que d'autres quartiers des villes françaises, comme les quartiers centraux, font aussi l'objet d'une importante intervention publique. Mais dans ce cas, le misérabilisme n'est pas de mise et l'intervention publique n'est pas vécue comme une assistance mais comme un projet d'urbanisme.

24. On en a de bons exemples dans Alain Tarrus, “Une forme migratoire autre : réseaux et sociétés de migrants en Méditerranée occidentale”, *Colloque Diasporas*, Laboratoire Migrinter, Université de Poitiers, avril 2002 et Michel Bruneau, “Peuples-monde de la longue durée : Grecs, Indiens, Chinois”, *L'espace géographique*, 3, 2001, p.193-212.

25. Maurice Blanc, “Comparaisons internationales”, in : Nadir Boumaza (dir.), *Banlieues, immigration et gestion urbaine*, Colloque de Grenoble, Institut de géographie alpine, mai 1988, p. 76-81.

renouvellement idéologique et pratique de leur champ professionnel ²⁶. Trois objectifs majeurs traversent en effet les nouvelles orientations du travail social : a) *le partenariat* entre services et entre professionnels devant permettre la transversalité et une approche globale des interventions et des projets ; b) *la participation* des populations, qu'il ne s'agit plus d'assister mais d'"accompagner" dans leurs projets (quand ce n'est pas leur projet de vie !) en respectant chacun dans sa qualité de sujet, en encourageant la prise de responsabilité et la mobilisation, bref, en rendant le sujet "acteur" et en donnant la parole aux habitants c) *la proximité* des services sociaux et des professionnels attachés à un "territoire" restreint dont ils connaissent les habitants et la dynamique particulière.

Paradoxalement, malgré l'importance des fonds consacrés à la mise en place de tous ces dispositifs (toujours dans l'urgence cependant), le personnel affecté aux quartiers sensibles n'est pas le plus qualifié et ceci n'est pas seulement vrai dans le secteur social mais aussi dans les services éducatifs et policiers. Les travaux de C. Mouhanna ²⁷ sur le travail de la police, par exemple, montrent l'ampleur des dysfonctionnements de ce service public, dont une partie de l'efficacité est minée par des logiques de fonctionnement interne et de gestion du personnel. Il observe ainsi, parmi les multiples bonnes intentions qui gouvernent les décisions prises dans ce secteur, un important travail de proximité réalisé par les policiers dits "îlotiers", sapé par des trajectoires de carrière où, finalement, les jeunes peu expérimentés voire peu formés sont envoyés dans les zones les plus difficiles comme pour "purger leur temps" en quelque sorte, avant d'être mutés au poste de leur choix et ainsi, souvent, se rapprocher de leur province d'origine²⁸. Le travail dans ces quartiers périphériques correspond donc clairement, dans la hiérarchie des postes, à des emplois dévalorisés, à des tâches jugées à la fois ingrates et mal reconnues. Souvent, sur le terrain, il constate que les efforts de l'îlotier sont anéantis par la mobilité du personnel, par l'absence de formation des nouveaux collègues (emploi-jeunes notamment) et par une mauvaise coordination avec les collègues du commissariat central qui ne voient pas toujours l'intérêt du travail jugé trop "social" de leurs collègues îlotiers. Ces dysfonctionnements sont repérables dans le secteur éducatif et dans le secteur social selon des logiques propres quoique très proches à certains égards.

La cible principale de toutes ces mesures sont les "territoires sensibles" comme on dit aujourd'hui. Les acteurs de ces politiques s'intéressent prioritairement aux questions locales, comme si les problèmes étaient produits localement et qu'il fallait donc réparer les choses localement. Sans doute les conflits paraissent-ils ainsi moins importants, plus circonscrits, plus faciles à résoudre. Sans doute ces "problèmes" débordent souvent hors de la cité, "touchent" (toujours comme s'il s'agissait d'une maladie...) tel centre commercial, tel centre ville. Mais on reste dans une perspective territoriale, avec la conviction que c'est ainsi que la décentralisation se fera, dans un contexte français où les décisions venant "d'en haut" relèvent d'une tradition jacobine bien ancrée. Aussi tout le

26. Jacques Ion, *Le travail social au singulier*, Paris, Dunod, 1998. Pierre Billion, "Travail et immigration : traitement social de la "différence" et territorialisation des politiques publiques", *Les Cahiers du Cérim*, décembre 2001, p. 23-34.

27. "Le travail des policiers : rapports au territoires urbains, à la population et à la justice", Conférence donnée à l'Université de Tours, dans le cadre du DEA Villes et Territoires, 2002.

28 Le système des nominations et des mutations est proche de celui que l'on trouve pour les enseignants de l'Éducation Nationale.

discours politique et administratif est imprégné de “localisme”, cette idéologie de la proximité qui s’impose avec évidence y compris aux sociologues, aux dépens d’une analyse des relations sociales entre les habitants et des rapports sociaux plus complexes qui, en partie, s’imposent à eux. A tous les niveaux, l’injonction est de privilégier le local, de valoriser le local, à tel point que les hommes politiques doivent presque s’excuser d’avoir des visées nationales ou européennes : on attend d’eux qu’ils soient avant tout des hommes de terrain, près du peuple, pour bien le comprendre. Le succès du populisme, partout en Europe, témoigne de cette même tendance à donner au “local” une importance nouvelle. Si l’on peut craindre une “réduction du politique à l’agir” comme le souligne A. Hammouche ²⁹, comme s’il s’agissait avant tout de “faire” et, notamment, répondre à l’urgence par des interventions localisées.

Les travailleurs sociaux le constatent aussi sur le terrain : leur rôle est de promouvoir le dialogue, la médiation, la participation, ils multiplient les procédures de concertation, de pilotage, de contractualisation. Mais finalement, ils obtiennent un dialogue a-politique, a-conflictuel, tellement aseptisé dans son contenu qu’on en vient à se demander si l’on ne s’est pas contenté de concrétiser le thème de la proximité entre les “habitants” sans parvenir à aller plus loin qu’un dialogue convenu dont se détournent les interlocuteurs les mieux informés, ceux précisément qui auraient été susceptibles de prendre position et de mobiliser leur entourage autour d’une expérience commune. Dans ces rencontres convenues censées promouvoir l’expression des “habitants” et favoriser ainsi la trop fameuse citoyenneté (dont cette catégorie de la population serait déficitaire), les conflits et tout rapport de force sont évacués, alors que c’est précisément un élément clé de la citoyenneté. Les travaux de C. Neveu notamment sont, à cet égard, fort éclairants ³⁰.

Tous ces procédés produisent, à défaut des résultats attendus, un effet de légitimation : ils permettent d’affirmer qu’on est bien dans une co-production sociale avec les populations ciblées. Pourtant, certains y voient une pure et simple instrumentalisation de la parole des habitants dont la présence cautionne finalement l’ensemble du dispositif, comme si les moyens finissaient par primer sur les fins, comme en témoigne le peu d’efforts déployés en matière d’évaluation ³¹.

“Petits boulots” du social et catégorisations ethniques à l’œuvre

Au cœur du dispositif d’intervention dans ces quartiers, plusieurs études ³² révèlent un phénomène impressionnant : à côté des professions traditionnelles (“centrales” ?) du social occupées par des salariés formés et au statut stable et reconnu, émergent une kyrielle de “nouveaux métiers” pour ne pas dire de “petits boulots”

29. Abdelhafid Hammouche, “Ville et immigration. Le débat public en questions”, *Hommes et migrations*, n°1217, 1999, p.18-28.

30. Catherine Neveu, “L’anthropologue, le citoyen et l’habitant. Le rapport au politique dans une ville du Nord”, *Ethnologie Française*, XXIX, 1999, 4, p.559-567.

31. Toutefois et depuis peu, la question de l’évaluation est posée de plus en plus souvent et semble devenir une préoccupation certaine des pouvoirs publics. Les sociologues ont fait de leur côté le constat de cette carence et proposent maintenant des formations en sociologie de l’évaluation des politiques publiques, comme c’est le cas à l’Université de Tours depuis un an.

32. Pierre Billion, *op. cit.*

précaires et sans formation, dont on ne sait encore s'ils seront un jour pleinement reconnus. Il s'agit par exemple des médiateurs ou plus souvent médiatrices socio-culturels(les), de ceux et celles qu'on appelle désormais les femmes-relais, ou encore les grand-frères³³, des agents d'ambiance ou de sécurité, etc.

Ces petits boulots sont essentiellement occupés, et ce n'est pas un hasard, par des "mères" ou des "jeunes" du quartier, soit des femmes immigrées et des jeunes issus de l'immigration. Les réticences à prendre en compte la dimension ethnique des rapports sociaux sont telles qu'on préfère ne pas les nommer, même si les ruses du langage permettent fort bien d'exprimer implicitement les catégories de l'ethnicité lorsqu'on en a besoin pour désigner une population donnée³⁴. Ces emplois précaires dans le secteur social se multiplient et répondent là aussi à l'urgence d'une situation dont on ne comprend pas les raisons profondes. Cette multiplication des petits boulots où la dimension ethnique intervient aussi bien dans les choix de recrutement que dans les catégories ciblées, n'est pas perçue comme une forme de gestion de la diversité des populations en présence ou comme une reconnaissance des dimensions ethniques ou culturelles du "public"³⁵. On se contente plutôt d'y voir un moyen supplémentaire de "faire de la proximité", du "partenariat" et du "local", même s'il n'est pas toujours facile de coordonner les tâches et les approches. Ce faisant, les institutions nient l'instrumentalisation qu'elles font elles-mêmes de l'ethnicité et du "communautaire" tant décrié par ailleurs. On retrouve là un processus très bien observé dans le domaine du logement social³⁶ où l'invocation constante de la mixité sociale comme valeur (et permettant "l'équilibre" des populations) sert, à l'issue d'un processus complexe mêlant des bonnes intentions, des pratiques discriminatoires et des euphémisations en cascade, à légitimer la fermeture du parc de logements sociaux aux populations immigrées et, à l'intérieur, à confiner la majorité d'entre elles dans les grands ensembles les plus dégradés.

Idéologie urbaine et idéologie de l'intégration

S'il est intéressant de décrire simultanément ces différents processus, c'est pour montrer le renforcement mutuel de ces trois éléments que sont l'idéologie urbaine, le localisme des politiques publiques et l'approche figée et stigmatisante des populations très diverses que constituent les migrants et leurs enfants. Ceux-ci se retrouvent "piégés",

33. le terme n'a plus autant de succès qu'au début des années 1990 mais la réalité des situations demeure. Cf. Leila Wolf par exemple, "Politique de la ville, interculturalité, immigration. De bonnes intentions aux préjugés", *Ecarts d'identité*, n°90-91, 1999, p. 7-10. Mais on retrouve le même constat dans de nombreux travaux.

34. Voir à ce sujet le texte de Aude Rabaud, "Mobilisation de ressources et injonction à "participer"", *Journées Universitaires d'Automne*, organisées par le GDR Migrations et Relations interethniques du CNRS, Université de Rennes II, sept. 2000.

35. Il en est tout autrement en Grande-Bretagne ou en Amérique du Nord dans le même genre de situation, si l'on en croit les mesures prises en matière de police dite communautaire, de travail social de proximité ou d'intermédiaires linguistiques). Toutes sortes de travaux existent mais voir récemment Damian Moore, "Les politiques de développement social urbain et la gestion de l'ethnicité en France et en Grande-Bretagne", *Hommes et Migrations*, 1232, juillet-août 2001.

36. Annick Tanter et Jean-Claude Toubon, "Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnisation des opérations de réhabilitation", *Sociétés contemporaines*, n°33-34, 1999, p. 59-86.

enfermés dans des quartiers et des rapports de voisinage réducteurs, envisagés à travers les catégories du local et de la proximité, réduits à ne constituer qu'un "problème" urbain.

L'idéologie de l'intégration telle qu'elle s'est développée en France depuis le début des années 1990³⁷ vient s'articuler à ces différents processus et, d'une certaine manière, s'en nourrit. En effet, depuis que la question de l'immigration s'est fortement politisée, les gouvernements successifs n'ont cessé d'affirmer leur fermeté en matière d'immigration "clandestine" pour mettre en valeur, *a contrario*, les "bons immigrés", ceux qui sont déjà installés et qui doivent rapidement s'intégrer. Cette intégration est en cours disent clairement un certain nombre de travaux³⁸, adoptant un ton politiquement rassurant quant à l'efficacité traditionnelle du fameux "modèle d'intégration" français. Car il s'agit bel et bien de rassurer une opinion publique mais aussi intellectuelle qui, s'appuyant sur une construction très française du contre-modèle anglo-saxon, exprime régulièrement sa crainte des communautés et du communautarisme³⁹, sa peur de l'islamisation rampante des "quartiers", son rejet des "dérives identitaires" jugées menaçantes pour la démocratie⁴⁰. Le débat public⁴¹ sur la prise en compte de la dimension ethnique des populations a rapidement suscité la réponse des pouvoirs publics : non, cette prise en compte serait une grave entorse au modèle français d'intégration, aux principes de la laïcité et de l'universalisme républicain. Il est plus prudent de territorialiser l'action sociale, de continuer d'affirmer un principe d'égalité formelle et de l'accompagner de mesures, pour les jeunes par exemple, qui ne feront pas exister officiellement les catégorisations ethniques ou raciales. On sait cependant qu'elles sont souvent en usage sur le terrain, ce qui incite, bien que les discours soient devenus plus nuancés, à situer cette position dans la continuité d'une politique historiquement assimilationniste.

On sait aussi aujourd'hui que ce discours est vécu par les migrants et plus encore par les populations françaises issues de l'immigration comme un déni des situations de rejet et de discrimination, que les jeunes, notamment, vivent tous les jours, et qu'il nourrit le sentiment d'illégitimité plus qu'il ne propose une véritable place au sein de la société. Tout se passe comme si cette réaffirmation des principes français dits d'intégration couvraient et masquaient la banalisation du registre de "l'ethnicité", laquelle prospère comme catégorie de l'illégitimité ou de l'infériorité. Ce processus permet le développement, sur le mode de l'occultation, de l'ethnicisation de nombreuses

37. Françoise Lorcerie, "Les sciences sociales au service de l'identité nationale. Le débat sur l'intégration en France au début des années 1990", in : Denis-Constant Martin (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on nous en politique ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1994. Véronique de Rudder, Christian Poiret et François Vourc'h, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF (col. "Pratiques théoriques"), 2000.

38. Michèle Tribalat, *Faire France*, Paris, La Découverte, 1995. Emmanuel Todd, *Le destin des immigrés*, Paris, Seuil, 1994.

39. Jean-Loup. Amselle, *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*, Paris, Aubier, 1996.

40. J. Costa-Lascoux, "L'ethnicisation du lien social dans les banlieues françaises", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2001, 17, 2, pp. 123-138.

41. Cf. le Rapport du Conseil d'Etat *Sur le principe d'égalité*, Paris, La Documentation Française, 1998 (rapport public 1996).

situations scolaires, de travail, ou de loisirs⁴². La position dite républicaine qu'ont adoptée la plupart des élus, mais aussi des journalistes et sociologues, a pour effet de rendre illégitime toute expression collective invoquant implicitement ou explicitement une identité ethnique, mais aussi toute organisation collective sur cette base, toute construction territoriale comme le montrent, là aussi, un certain nombre d'exemples concrets⁴³. Les solidarités construites dans la migration ou plus tard, autour notamment des difficultés d'insertion socio-économique communes, sont condamnées à rester clandestines et stigmatisées comme des actions anti-citoyennes.

Diverses mesures semblent aujourd'hui montrer une préoccupation nouvelle pour les différentes formes de discrimination (quoiqu'il faille ici mesurer l'impulsion donnée par l'Europe en la matière), les prises de position défendant clairement un nationalisme républicain se multiplient⁴⁴, y compris chez les sociologues les plus consultés par les pouvoirs publics⁴⁵, les uns et les autres considérant de façon plutôt consensuelle qu'il est urgent d'affirmer la démocratie face aux dérives "ethnistes" de certains chercheurs, qui seraient trop attentifs aux manifestations identitaires ethniques et trop influencés par l'analyse de situations propres à l'Amérique du Nord. On assiste en fait à un conflit d'interprétation de l'ethnisation des rapports sociaux. Beaucoup, comme J. Costa-Lascoux, considèrent que ce sont les intellectuels qui ont contribué à valoriser et à réhabiliter l'ethnicité ; c'est un tort, dit-elle, il faut plutôt agir pour sauver le modèle français d'intégration avant qu'il ne soit trop tard, cesser de polémiquer et proposer à tous une société démocratique qui continue fermement à reconnaître les individus et non les groupes.

Peut-on tenter de dépassionner ces questions même s'il faut bien admettre que l'analyse sociologique est ici étroitement imbriquée à l'interprétation politique ? Au delà des polémiques, l'ethnisation des rapports sociaux peut être strictement envisagée comme une des dimensions par lesquelles s'expriment et se renforcent les inégalités sociales. Le sociologue doit l'étudier comme telle, comme un mode de classement relativement fréquent et efficace, se combinant selon les circonstances et les contextes aux autres modes traditionnels de classements. On observe qu'en France, l'appartenance ethnique, réelle ou supposée, est de plus en plus mobilisée, que ce soit d'un côté, pour dire ou justifier l'infériorité et l'illégitimité de l'Autre (et ceci aussi bien dans le quartier, à l'école ou au sein d'associations, dans les milieux de travail, dans le contexte de la

⁴² Philippe Bataille, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte, 1999 ; V. de Rudder, C. Poirer, F. Vourc'h, *Ibid.*

⁴³ Cf. A. Battegay, "La destabilisation des associations beurs en région Rhône-Alpes", *Les annales de la recherche urbaine*, n° 49, décembre 1990, ou encore Agnès Villechaise, "La banlieue sans qualités. Absence d'identité collective dans les grands ensembles", *Revue Française de Sociologie*, 1997, où l'auteure explique qu'à Bordeaux, la politique de la ville ainsi que le principe de mixité dans l'attribution des logements, ont eu pour conséquence de rendre difficile le développement de relations intra-ethniques, instaurant un voisinage forcé et accentuant la tendance à la méfiance et au repli. D'autre part, "l'aide sociale ne s'adresse jamais à un collectif mais à une personne et ou à un ménage, renforçant la logique d'émission des solidarités de voisinage en favorisant des stratégies très individualistes", p. 366.

⁴⁴ Isabelle Rocca, "L'ethnisation des catégories du politique dans la France contemporaine", *Journées Universitaires d'Automne*, organisées par le GDR Migrations et Relations interethniques du CNRS, Université de Rennes II, sept. 2000.

⁴⁵ J. Costa-Lascoux, *op. cit.*

citoyenneté politique, etc.) ou, de l'autre côté, pour cristalliser un sentiment d'appartenance dont une part est efficacement entretenue par la catégorisation et les discriminations quotidiennes.

Regard socio-anthropologique et approche constructiviste

Aussi est-il important de déplacer le regard, de contourner l'idéologie urbaine comme l'idéologie dite "républicaine" pour pouvoir faire la sociologie de ces situations, certes urbaines mais aussi riches de bien d'autres dimensions sociologiques. Ne faut-il pas, d'abord, cesser de croire que la source du malaise serait dans la ville, même dégradée ? L'anthropologie, à cet égard, semble moins enlisée que la sociologie, ne serait-ce que parce qu'elle affirme la continuité du regard anthropologique *dans* comme *en dehors* de la ville ⁴⁶.

La perspective sociologique ou anthropologique doit ici allier une méthodologie qui sache articuler systématiquement les variables que sont les contextes local et global, avec le souci constant de suivre les individus et les groupes dans leurs constructions sociales. En matière de relations interethniques et de migrations, le fossé est important entre l'approche confinée au quartier telle que nous l'avons décrite ci-dessus et les études qui, échappant aux problématiques urbaines, ont choisi de suivre tels migrants d'aujourd'hui dans leurs circulations nationales ou internationales ⁴⁷, leurs mobilités et les nouveaux territoires qui s'y dessinent ⁴⁸. Dans le même ordre de travaux, on constate actuellement que les recherches sur les diasporas se multiplient et elles peuvent être lues, bien que ce ne soit pas leur seul intérêt, comme une tentative d'échapper au misérabilisme dans lequel la fausse "question des banlieues" enferme les migrants. Ces travaux montrent aussi la capacité d'action et de réaction de ces populations dans des contextes politiques et économiques pourtant contraignants, décrivent des mobilités qui relèvent à la fois de compromis et de stratégies diverses, dessinant des nouveaux territoires, aux contours inattendus mais néanmoins adaptés aux conditions imposées.

46. Michèle de La Pradelle, "La ville des anthropologues", *in* : Thierry Paquot et alii, *op. cit.* ; Monique Sélim, "Au-delà des périphériques, quelle ethnologie ?" et "Périphéries proches et lointaines : exclusion, intégration, idéologies de développement", *Journal des anthropologues*, n°42, 1992. Gérard Althabe (entretiens avec), "Les banlieues de l'ethnologie ?", *in* : *op. cit.* Olivier Masclet, "Un quartier en représentation", *in* : *op. cit.*

47. Ida Simon-Barouh, "Ethnicité et dispersion", Colloque international *2000 ans de diasporas*, organisé par Migrinter et l'Université hébraïque de Jérusalem, Poitiers, MSHS, 14-16 février 2002 ; Monika Salsbrunn, "Espaces sociaux transnationaux : pratiques religieuses et politiques de migrants musulmans sénégalais en France", *Journées Universitaires d'Automne, op.cit.*

48. Michel Peraldi, "Le dispositif commercial maghrébin : diaspora ou exil ?" Colloque international *2000 ans de Diasporas; op. cit.* ; David Garbin, "Enclave ethnique, réseaux transnationaux et ville globale : échelles socio-spatiales de la diaspora bengali à Londres", communication aux *Journées d'Etude organisées par le laboratoire DSU-VST, Université de Tours, mai 2002.*; Swanie Potot, "Migrations et construction identitaire : le cas des Roumains en France", *in* : Hélène Bertheleu (éd.) *Identifications ethniques. Rapports de pouvoir, compromis, territoire*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.155-170.. Alain Tarrus, "Territoires circulatoires et espaces urbains", *in* : Mirjana Morokvasic et Hedwig Rudolph (dir.), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.93-117.

Dans cette perspective constructiviste de l'espace urbain, les individus, par leurs relations, leurs organisations collectives et leurs activités, construisent l'urbain tout en étant eux-mêmes construits par la ville, par leur quartier, socialisés par les lieux qu'ils habitent et par ceux où ils travaillent, mais aussi par ceux auxquels ils réfèrent, pensent ou rêvent ; cette perspective est aujourd'hui incontournable et riche de nouveaux questionnements. Elle contraint en effet à une approche diachronique ou historique de l'espace urbain comme des rapports sociaux interethniques montrant en profondeur la façon dont les espaces et les populations se sont cristallisés, quelle stratification historique permet de comprendre ce qui, aujourd'hui, apparaît comme une population associée à un espace et identifiée à une catégorie sociale construite. Si la ville peut être envisagée comme "un maître persévérant dans les apprentissages sociaux qui vous disent où vous êtes nés, dans la ville mais aussi dans la société", bref comme "un véritable espace de socialisation"⁴⁹, il est nécessaire de développer des comparaisons qui seules permettront de saisir à leur juste mesure les relations sociales et les rapports sociaux qui fondent les identités, des lieux comme des personnes, individuelles ou collectives.

Il serait fructueux, enfin, à travers une approche renouvelée et toujours attentive à l'urbain, de se saisir à nouveau du débat posé par le multiculturalisme et de réfléchir à la question de la cohabitation et de la reconnaissance des groupes minoritaires ou, au contraire, de l'affirmation d'un modèle d'intégration ou d'assimilation. Les médias s'offusquent souvent du souci d'agrégation de certains groupes (dont on peut comprendre le souci de transmission et de socialisation, l'intérêt matériel et symbolique à entretenir un certain entre-soi) mais les sociologues savent, pour leur part, que ceux qui ont le plus développé cette vie collective sont les bourgeois dans les beaux quartiers⁵⁰, qui s'appuient sur des réseaux d'une rare densité et qui ne cessent de les cultiver, contrôlant étroitement l'appartenance et les formes de solidarité, l'espace de résidence et l'insertion économique de ses membres. Dans les quartiers les plus pauvres, l'entre-soi renvoie davantage à une solidarité captive néanmoins productrice de relations sociales, de socialisation et de transmission, mais aussi de mobilités, de projets et d'actions qu'il faut continuer à décrire et à comprendre sans œillères.

49 Yves. Grafmeyer *in* : M. Pinçon, *op. cit.*, p. 57.

50 Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989.